



Formation à distance

Lieu de la formation
Angers

Contacts
Sylvie SCHUBENEL
Alexandre ANTHOINE
capacite-droit@univ-angers.fr

Responsable de la formation
Sophie LAMBERT-WIBER
sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/droit

CAPACITÉ EN DROIT

Pré-requis

La formation étant à distance, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet.

Objectifs

Elle permet de :

- Acquérir les connaissances juridiques de base, nécessaires dans la vie quotidienne et dans toute vie professionnelle ;
- Se présenter à certains concours ;
- Préparer une Licence en Droit sans baccalauréat .

Poursuite d'étude

Une moyenne au moins égale à 10 pour l'ensemble des examens de première et deuxième année permet d'accéder en première année de licence; une moyenne de 15 est nécessaire pour entrer directement en deuxième année. (Décret n°87-708 du 14 août 1987 destiné à favoriser la **promotion sociale**).

Public visé

Aucun diplôme n'est exigé.

Être âgé de 17 ans minimum au 1^{er} octobre de l'année d'inscription.

Modalités particulières pour les personnes de nationalité étrangère ; précisions à demander à la scolarité. Une seule inscription est autorisée. Il est interdit de s'inscrire la même année dans plusieurs universités sous peine de sanctions.

Programmes

PREMIERE ANNÉE

UE 1 : Droit civil

- Introduction à l'étude du Droit privé
- La personne, ses droits et ses obligations

Mise en ligne des cours : lundi 24 septembre 2018

Regroupements : Samedis 6 octobre et 1er décembre 2018

Examen le samedi 8 décembre 2018, amphi. Lagon

UE 2 : Droit commercial

- Notions et entreprise individuelle commerciale
- Les sociétés commerciales

Mise en ligne des cours : lundi 10 décembre 2018

Regroupements : Samedis 15 décembre 2018 et 2 mars 2019

Examen le samedi 9 mars 2019, amphi. Lagon

UE 3 : Droit public

- Droit constitutionnel
- Droit administratif

Mise en ligne des cours : lundi 11 mars 2019

Regroupements : Samedi 16 mars et 18 mai 2019

Examen le samedi 25 mai 2019, amphi. Lagon

Examens 2^e session: samedis 7 et 14 septembre 2019 (horaires à préciser)



SECONDE ANNÉE

Rappel : les unités sont composées de la façon suivante et chaque élément d'une unité reçoit la mention a ou b

UE 1 : Droit pénal et Economie Politique

Mise en ligne des cours : lundi 24 septembre 2018

Regroupements : Samedi 10 novembre et 1er décembre 2018

Examens le samedi 8 décembre 2018, amphi. Lagon et salle 307

UE 2 : Procédure civile et Droit administratif

Mise en ligne des cours : lundi 10 décembre 2018

Regroupements : Samedis 12 janvier et 2 mars 2019

Examens le samedi 9 mars 2019, amphi. Lagon et salle 307

UE 3 : Droit privé notarial et Droit du travail

Mise en ligne des cours : lundi 11 mars 2019

Regroupements : Samedis 6 avril et 11 mai 2019

Examens le samedi 25 mai 2019, amphi. Lagon et salle 307

Examens 2^e session : samedis 7 et 14 septembre 2019 (horaires à préciser)

N.B. : Les dates de regroupement et de mise en ligne des cours sont données à titre indicatif. Chaque regroupement dure environ 3h, de 9h15 à 12h15 (Créneau horaire indicatif).

Validation : Examen à la fin de chaque UE. Les UE sont comptabilisées en juin par le jury pour la première session d'examens. Les UE non acquises peuvent être repassées lors de la seconde session en septembre.

Modalités pratiques

Renseignements-Inscriptions

Inscription : du 9 au 17 juillet et du 23 août au 20 septembre 2018.

La Capacité en droit est accessible en formation initiale ou en formation continue selon les profils.

Demande de dossier pour la **formation initiale** : capacite-droit@univ-angers.fr. Contacter la Faculté de droit, économie et gestion, Pôle licence et formations spécifiques - bureau 105 - 13 allée François Mitterrand- BP 13633 - 49036 ANGERS cedex 01

Frais d'inscription en formation initiale : 270 euros

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 90 euros (à régler avant l'inscription)

Attention, si vous appartenez à l'un des profils suivants, vous relevez de la formation continue :

- salariés d'entreprises privées ou publiques
- membres des professions libérales
- personnes en Congés Individuels de Formation (OPACIF, FONGECIF) ou relevant d'un congé de formation
- demandeurs d'emploi, avec ou sans allocation chômage
- personnes sans emploi, avec ou sans allocation chômage
- personne sans emploi et sans revenu, déjà entrées dans la vie active, percevant une rémunération de la région
- et tous publics reprenant des études après une interruption d'au moins deux ans.

En formation continue, les tarifs d'inscription sont différents selon votre profil.

Demande de dossier pour la **Formation continue** : Contacter la Direction de la Formation continue (DFC) 19, rue René Rouchy - 49100 ANGERS | Tél. : 02 44 68 86 84 | formationcontinue@univ-angers.fr

Séminaire de rentrée, «Présence obligatoire»

1^{re} année : vendredi 21 septembre 2018, de 9h45 à 12h15, amphi Volney (rez-de-chaussée) et de 14h à 16h30 salles 309 et 310 (3^{ème} étage).

2^e année : samedi 22 septembre 2018, de 9h à 12h salle 307 au 3^e étage.

Réinscription uniquement par internet sur l'ENT : du 9 au 18 juillet et du 23 août au 7 septembre 2018.